

**ASSOCIATION PONANTAISE D'HISTOIRE MARITIME**  
**LOGES LA PÉROUSE n° 1, CONTRE-AMIRAL VENCE n° 2,**  
**CAPITAINE LE TELLIER n° 3**



La loge maritime de recherche *La Pérouse* est une loge indépendante, et la seule loge de recherche en histoire maçonnico-maritime au monde. Notre rôle est d'étudier, au plus près possible des sources originales, le rôle que les marins francs-maçons ont joué dans l'histoire, tant maçonnique que maritime, et ce rôle a été très important dans tous les pays.



**La Pérouse**

Fondée en septembre 2004, notre loge a célébré en septembre 2011 son 7<sup>ème</sup> anniversaire. Elle comprend à ce jour 103 membres. C'est dire l'intérêt qu'elle suscite. Nous travaillons seulement au 3<sup>ème</sup> degré selon le rite noachite de Maître Marin de Noé, avec un très beau rituel inspiré de Thomas

Dunckerley (1790), des travaux de notre F.: Harry Carr et de diverses sources noachites. Bien sûr, comme toute loge de recherche, nous n'initions pas. Comme garantie de régularité, nous exigeons de tous nos membres une attestation annuelle sur l'honneur, certifiant qu'ils/elles sont toujours membres actifs d'une loge de plein exercice. Comme garantie historique, il faut savoir que plusieurs de nos membres sont universitaires et donc habitués à la rigueur scientifique.

Chaque année en mars nous publions nos Travaux sous la forme d'un volume de 140/170 pages. Le Volume VIII a été diffusé fin février 2011. En plus de cette publication, nous avons édité en juin 2008 un "Dictionnaire des marins francs-maçons, gens de mer et professions connexes aux XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles". Ce Dictionnaire, rapidement épuisé, a fait l'objet d'une réédition en juin 2011 chez les Éditions SPM à Paris, et contient 572 pages et plus de 5000 noms de marins maçons ou professions connexes. On peut le commander dans toute bonne librairie.

Pendant sept ans le *Cercle Thomas Dunckerley*, extension de la loge mais ouvert à tous, a diffusé une lettre d'histoire maritime à connotation maçonnique par Internet, permettant ainsi aux amis profanes de découvrir un aspect méconnu de l'histoire. Quatre amiraux et de nombreux universitaires en sont membres. Le Cercle est aujourd'hui en sommeil après avoir diffusé 44 Lettres qui ont été déposées aux Archives départementales de la Loire-Atlantique. On peut obtenir gratuitement sur demande le sommaire de ces 44 lettres et les textes eux-mêmes, au format PDF et uniquement par Internet.

Les trois loges sont couvertes juridiquement par l'Association ponantaise d'histoire maritime (Aspoma), membre de l'*International Commission for Maritime History* et de la *Maryland Masonic Research Association*, qui compte à ce jour 150 membres. L'activité éditoriale d'Aspoma se fait sous l'étiquette *Editions Le Phare de Misaine*, marque déposée à l'INPI. Le Siège d'Aspoma est à Nantes.

Aspoma entretient des relations fraternelles avec des associations-soeurs étrangères comme Le Groupe de recherche suisse Alpina à Genève, le Centre international d'études maçonniques (CIEM) à Madrid, l'*American Lodge of Research* à New York etc. et cherche à étendre son réseau de relations internationales pour le plus grand bien de la recherche maçonnique.



**Thomas Dunckerley**

Nous nous réunissons deux fois par an, généralement à Vannes puisque initialement la loge couvrait la côte de Saint-Malo à Nantes. Mais elle a rapidement étendu son influence puisque des membres demeurant de la Normandie au Pays Basque, sans compter ceux qui résident au Luxembourg, n'hésitent pas à faire le voyage pour participer à nos Travaux.

En mai 2010 nous avons allumé les Feux d'une loge-fille sur la côte méditerranéenne où nous comptons trente FF.: qui peuvent difficilement se rendre à Vannes, et travaillent donc notre beau rituel dans la région toulonnaise, pépinière de marins. La loge a pris le titre distinctif de *Contre-amiral Vence n° 2*, corsaire et premier Préfet maritime de l'histoire.

Le 25 mars 2012 nous avons allumé à Dieppe les Feux d'une nouvelle loge qui couvrira la zone de Dunkerque à Saint-Malo. Elle a pris le titre distinctif de *Capitaine Le Tellier n° 3*, du nom de ce marin mandaté en 1843 par le Suprême Conseil de France pour fonder une loge à Hawaii, *Le Progrès de l'Océanie*.

Conformément aux fondamentaux de l'Ordre maçonnique, Aspoma, joignant la solidarité maçonnique à celle, bien connue, des marins, participe régulièrement à des actions humanitaires lorsque la furie des éléments provoque la détresse chez les gens de mer, où que ce soit dans le monde. C'est ainsi qu'après le tsunami qui a ravagé l'océan Indien, nous avons financé la

construction d'une petite maison équipée de panneaux solaires au Sri Lanka ; nous sommes également intervenus au Pérou en faisant fabriquer des filets pour les artisans pêcheurs de Pisco après l'ouragan d'août 2007, et avons aidé ceux de la Réunion et du Bengla Desh après les cyclones qui ont dévasté leurs côtes. Fin 2008, nous avons organisé une distribution de couvertures et de vêtements chauds aux SDF nantais.

Aspoma soutient régulièrement l'association *Marins sans Frontières* dont l'action en faveur des déshérités de Madagascar est souvent mise à mal par les tornades tropicales qui ont, en février de cette année, coulé leur bateau de servitude. C'est ainsi que nous avons co-financé l'achat et la mise en service d'un canot de sauvetage pour Nosy-Bé, le *Notre Dame du Trégor II*, qui est entré en service début 2012.

Juin 2012